

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin



LE SERVICE COMMUN DE LA TRANSITION DURABLE ET D'AIDE AUX COMMUNES

DATE: 29 Septembre 2022

 SIGNY L'ABBAYE



Communauté d'Agglomération
Lens-Liévin



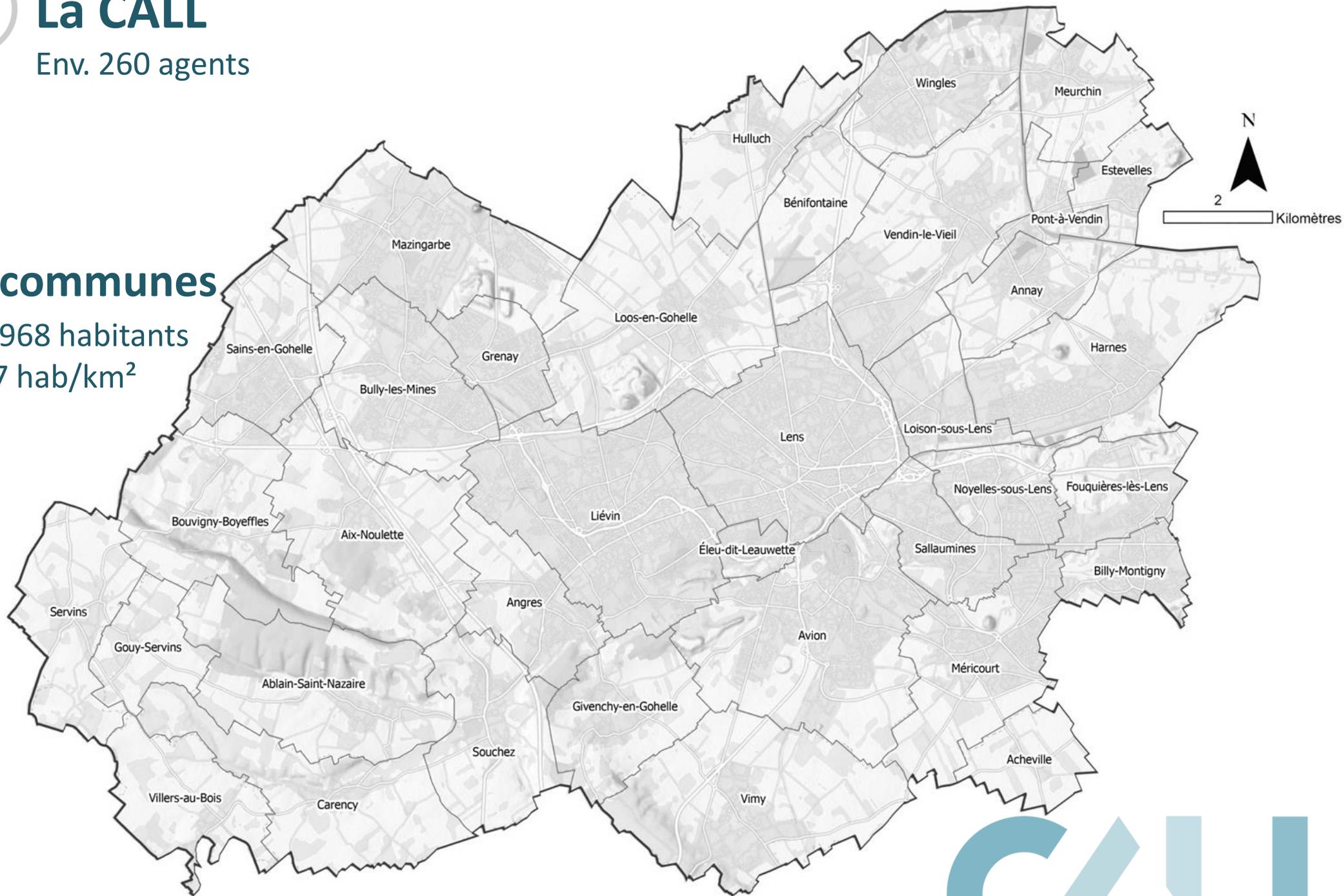
La CALL

Env. 260 agents

36 communes

243 968 habitants

1007 hab/km²



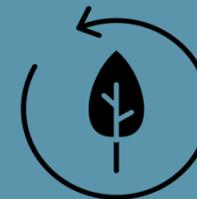


**Mutualisation de
l'ingénierie :
Une démarche
collaborative**



« une autre manière de travailler, **une acculturation** »

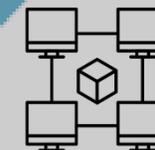
Des opportunités nouvelles et + ambitieuses



Service commun « Transition durable et Aide aux Communes »



Archivage « Papier & Electronique »



Pôle Informatique Interco

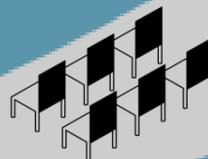
Une démarche **collaborative** qui s'affine dans le temps, un **décloisonnement politique et administratif**



Service commun ADS (Application du droit des Sols)



Plateforme « Groupement de commandes »
Mai 2016



Service « Prêt de matériel & Mise en commun de moyens »

24 thématiques

Schéma de Mutualisation

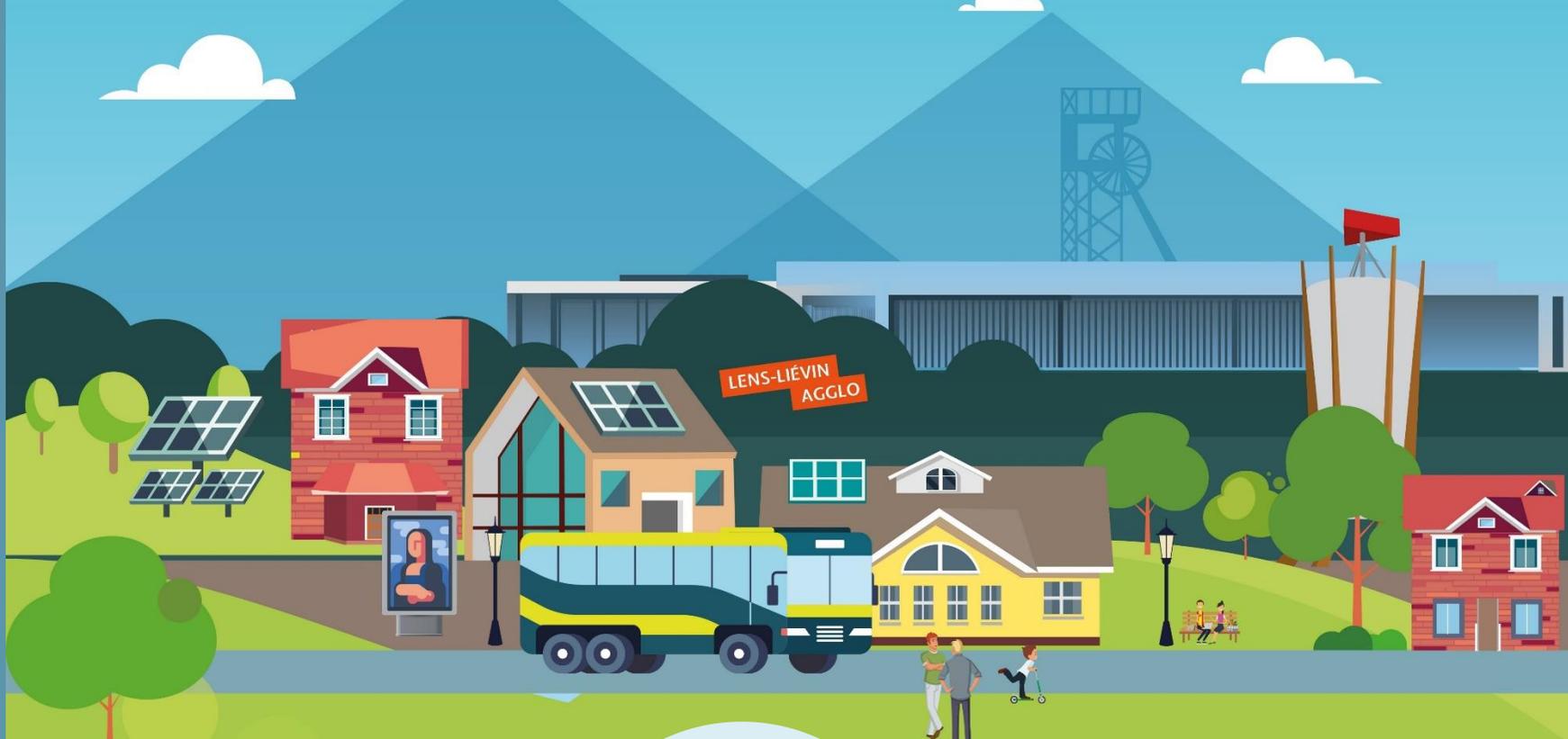
Déc. 2016





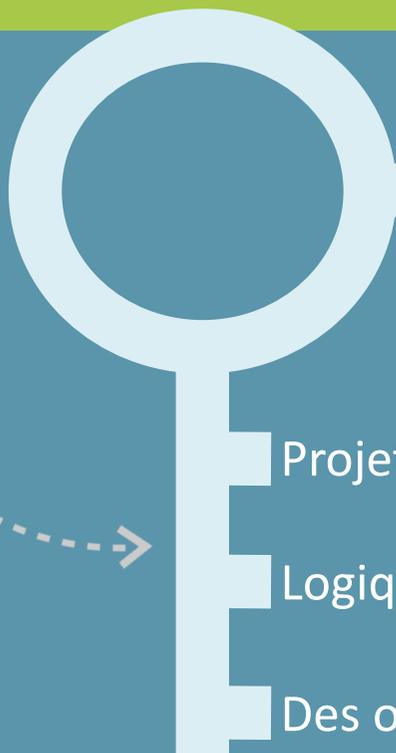
**La Transition Durable,
Une ambition
commune**





CONTEXTE

Des volontés qui se croisent :
Volonté des communes d'opérer des
projets de mandats communaux



Projet de territoire CALL / Signature COTTRI

Logiques de transition sur le patrimoine bâti

Des obligations réglementaires

Présentation

Service Commun de la Transition Durable et d'aides aux communes



Mission d'appui pré-cadre
d'organisation d'un service
commun de rénovation
énergétique des bâtiments »

28 nov. 2019

- Délibération pour la création du service commun « Réhabilitation thermique des bâtiments publics »

Janvier 2022

- Déploiement du dispositif aux communes
- Recrutement CEP, Econome de Flux
- Renforcement de la Direction AGPMO

Fév. 2020 :
Convention avec la
FDE62 « Etude de
préfiguration »

- 36 communes participantes, plus de 1000 Bât. Publics dont env. 150 concernés par une réhabilitation BBC

**Délibération du Conseil
Communautaire 23/09/21**

- A la demande des communes, Extension du périmètre du service commun à la direction Aménagement, Grands Projets, Maitrise d'ouvrage
- Changement d'intitulé : Service commun de la transition durable et d'aide aux communes

LE SERVICE COMMUN

La mutualisation en dehors du cadre des compétences transférées

Article L. 5211-4-2 du CGCT

- ❖ Mutualisation des compétences / ressources énergétiques, techniques et d'ingénierie entre plusieurs collectivités locales
- ❖ Ancrage territorial fort / Services de proximité
- ❖ Accompagnement spécifique de projet et personnalisé
- ❖ Coûts d'adhésions aux droits d'entrées potentiellement compensés par les économies d'énergie générées



PROPOSITION D'ACCOMPAGNEMENT

2 Niveaux d'accompagnements

Assistance et ingénierie pour la Transition Durable et d'aide aux communes

Trajectoire & Stratégie énergétique

Recherche de Financement

Assistance aux communes

Outils mutualisés

**Service Commun
de la transition
durable et d'aide
aux communes**

Convention Cadre

Adhésion Forfaitaire

Part fixe : 2 138€/an

Part Variable :
0,21€/an/hab

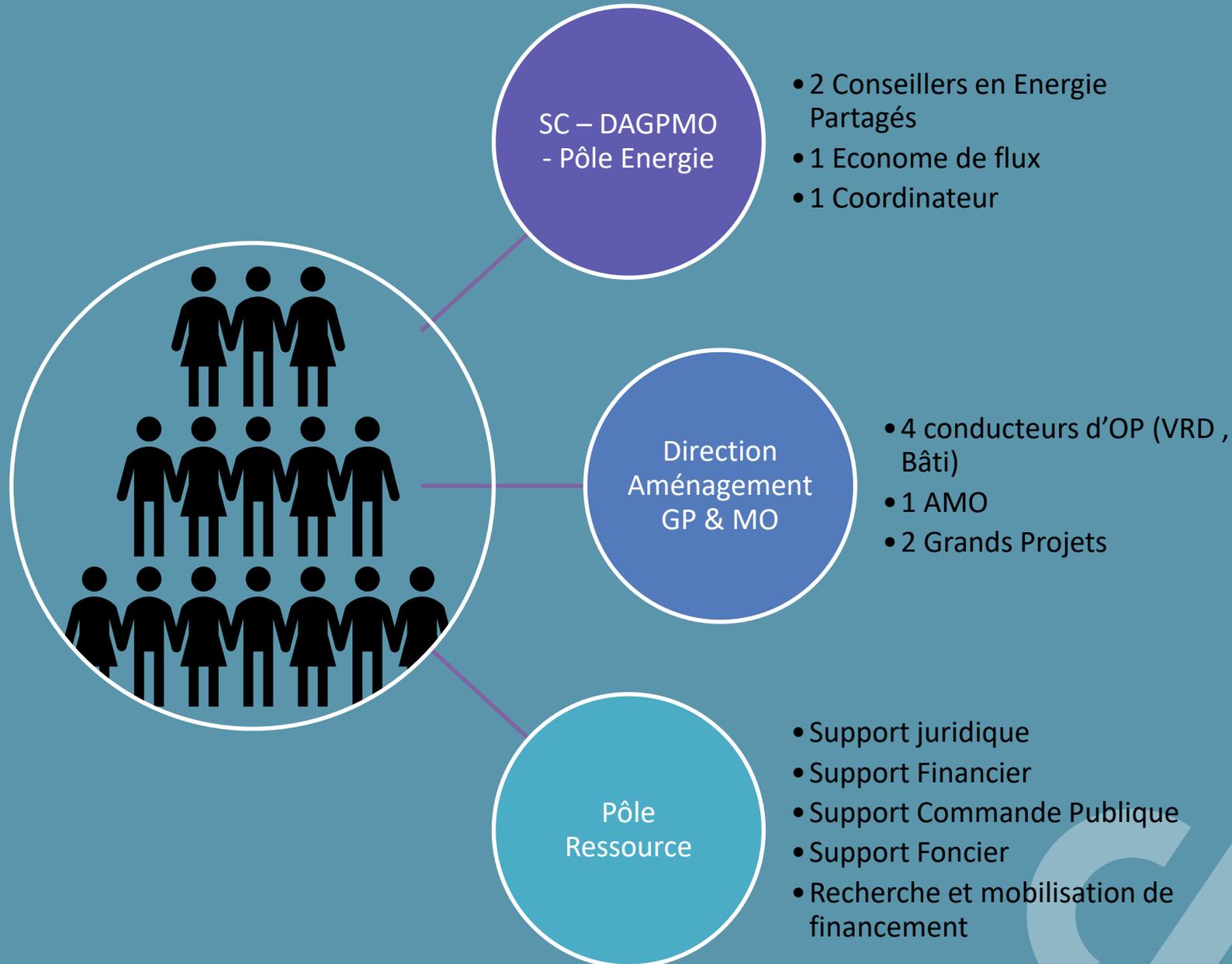
Assistance et ingénierie complémentaire et spécifique à la réalisation d'un projet*

Conduite de projet, Mandat de maîtrise d'ouvrage,

Assistance à Maitrise d'ouvrage

*Convention spécifique/ Modalité financière à définir selon méthode de calcul

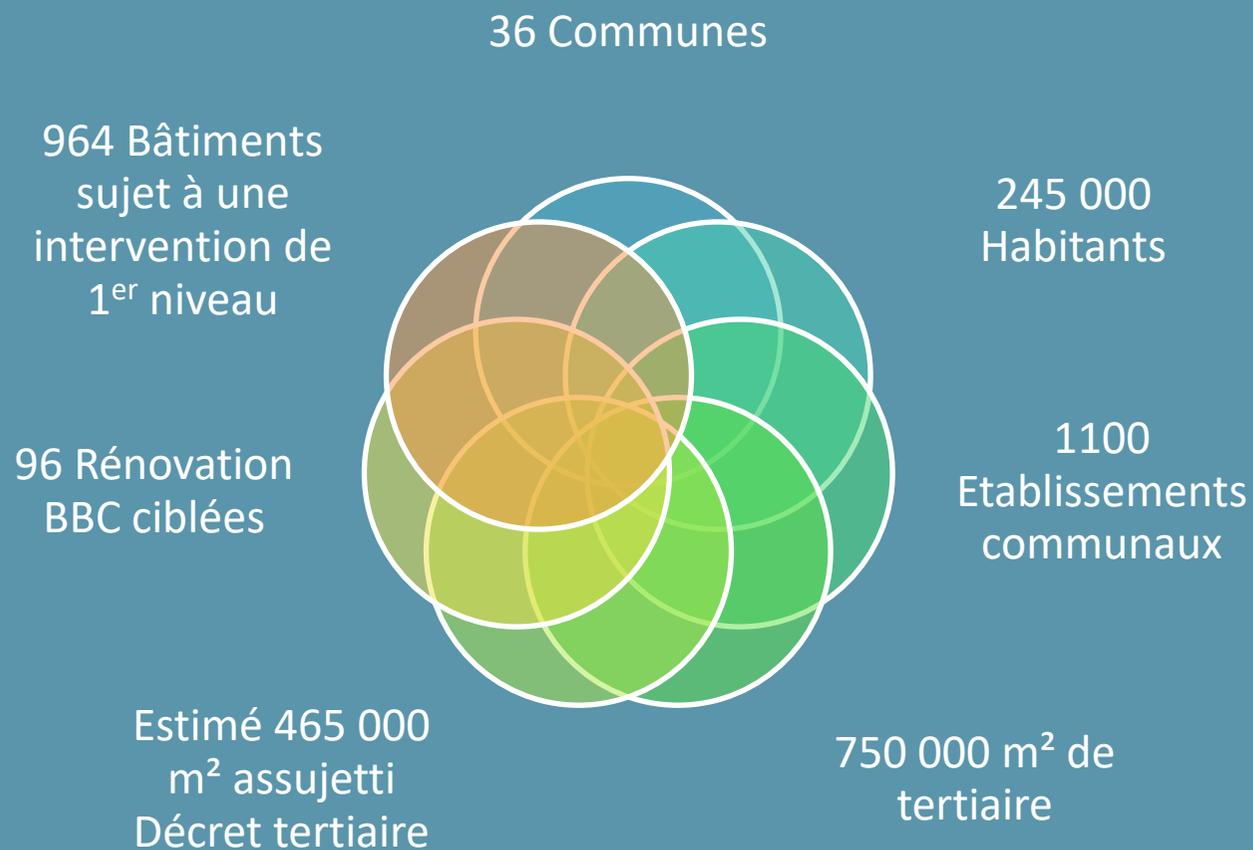
MOYENS HUMAINS DEDIES



ANALYSE GLOBALE DE L'ETUDE de HIERARCHISATION



EN CHIFFRES



GISEMENT D'ECONOMIE D'ENERGIE



PATRIMOINE BÂTI



GISEMENT D'ECONOMIE D'ENERGIE
47 700 MWh (équivalent 12 éoliennes) 
(Dont 30 000 MWh assujetti décret tertiaire)
Consommation annuelle d'énergie de 8000
habitants

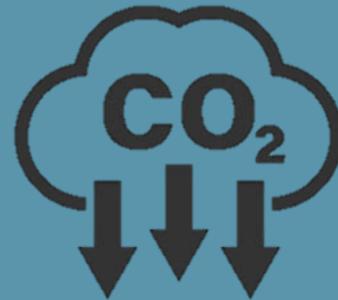


ECLAIRAGE PUBLIC



GISEMENT D'ECONOMIE D'ENERGIE
4 300 MWh

REDUCTION DE GAZ A EFFET DE SERRE (GES)



20 000 t.eq CO2/an -> 13 000 t.eq.CO2/an

*-35% => 7000 t.eq.CO2/an

Notion :

- équivalent impact carbone de Fabrication 220 000 smartphones
- 37 Millions de km en Avion



PROJECTION & METHODOLOGIE

OBJECTIFS & PERSPECTIVES

- ❖ DETERMINER LA SITUATION ENERGETIQUE REEL DU PATRIMOINE
- ❖ DEFINIR LES COÛTS ASSOCIES A LA RENOVATION ET A L'ATTEINTE DES OBJECTIFS REGLEMENTAIRES
 - ❖ Massification d'audit énergétique
- ❖ DEFINIR LA TRAJECTOIRE ENERGETIQUE POUR CHAQUE COMMUNES DU TERRITOIRE
- ❖ MASSIFIER LA RÉNOVATION ENERGETIQUE DU PATRIMOINE
 - > Mobilisation de Financements
 - > Appui au Pilotage de la transition énergétique
 - > Rénovation du parc Energivore
 - > Atteinte les objectifs du décret Tertiaire



MERCI



Communauté d'Agglomération
Lens-Liévin